

Les unités d'enseignement maternelles pour enfants avec autisme en région Grand Est

Synthèse - Janvier 2019



• • •

*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Adeline Simon, conseillère technique,
sous la direction de Thibault Marmont*

I. L'accompagnement et l'organisation des UEMA au regard du cahier des charges

Le cahier des charges des UEMA précise des éléments d'organisation et des modalités d'accompagnement des enfants accueillis en UEMA. La mise en œuvre de ces modalités est globalement respectée en Grand Est.

Le cahier des charges donne des éléments de précision sur le public pouvant être accueilli en UEMA.

Tableau 1. Public accueilli

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Âge	Les UEMA accueillent des enfants de 3 à 4 ans. S'il s'agit principalement des enfants accueillis, une part d'entre eux avait 5 ans, en Grand Est entre 2014 et juillet 2018.	En bonne partie	Tableau 7
Orientation	- L'identification des enfants susceptibles d'être accueillis est réalisée en lien avec le réseau partenarial. Selon les départements, les mêmes acteurs ne sont pas impliqués dans cette démarche. Les CAMSP sont des interlocuteurs privilégiés pour la plupart des UEMA. Les services de pédopsychiatrie, le CRA, le CMP, les plateformes de diagnostic précoce ne sont pas associées dans l'ensemble des UEMA.	Partiel	Tableau 4
	- La catégorisation de l'autisme est différente selon les MDPH. Elle pourrait être harmonisée en se référant au DSM-V.	A faire	Tableau 11
Evaluation pour l'orientation	- L'évaluation des enfants avant l'orientation est systématique (GEVA), cependant les compétences ne sont pas toujours évaluées par des outils spécifiques. Elle dépend des partenariats noués sur le territoire.	Partiel	Tableau 5
	- Un diagnostic autisme est réalisé pour la quasi-totalité des enfants au moment de l'entrée. Il est parfois réalisé en cours d'accueil.	En bonne partie	Tableau 11
Effectifs	Le taux d'occupation des UEMA est de 100 % dans la quasi-totalité des départements. Seul un département accueille moins de 7 enfants. Toutefois des difficultés peuvent être rencontrées pour attribuer les places en raison notamment de la complexité de l'évaluation des compétences d'enfant aussi jeunes.	En bonne partie	Pages 10 et 22

Le profil des enfants répond au cadre d'accueil inscrit dans le cahier des charges.

Parmi les enfants orientés et accueillis en UEMA pour les huit départements concernés, un enfant sur trois a été accueilli à 3 ans jusqu'à présent. Prêt de la moitié des enfants accueillis l'ont été à 4 ans. 19 % sont entrés à 5 ans.

Selon les MDPH, la catégorisation de l'autisme apparaît différemment. Parmi les huit départements concernés, 61 % des enfants sont diagnostiqués et catégorisés sous le terme « Trouble du Spectre de l'Autisme » (TSA), sans plus de précision. 18 % des enfants sont catégorisés « autisme sévère » et d'autres enfants bénéficient également d'une caractérisation de leur autisme.

23 % des enfants présentent une déficience intellectuelle avérée et 23 % une déficience intellectuelle potentielle, soit près de la moitié des enfants accueillis en UEMA. 28 % des enfants sont concernés par une déficience du psychisme. 15 % des enfants ont une déficience sévère de la communication et 18 % une déficience du langage.

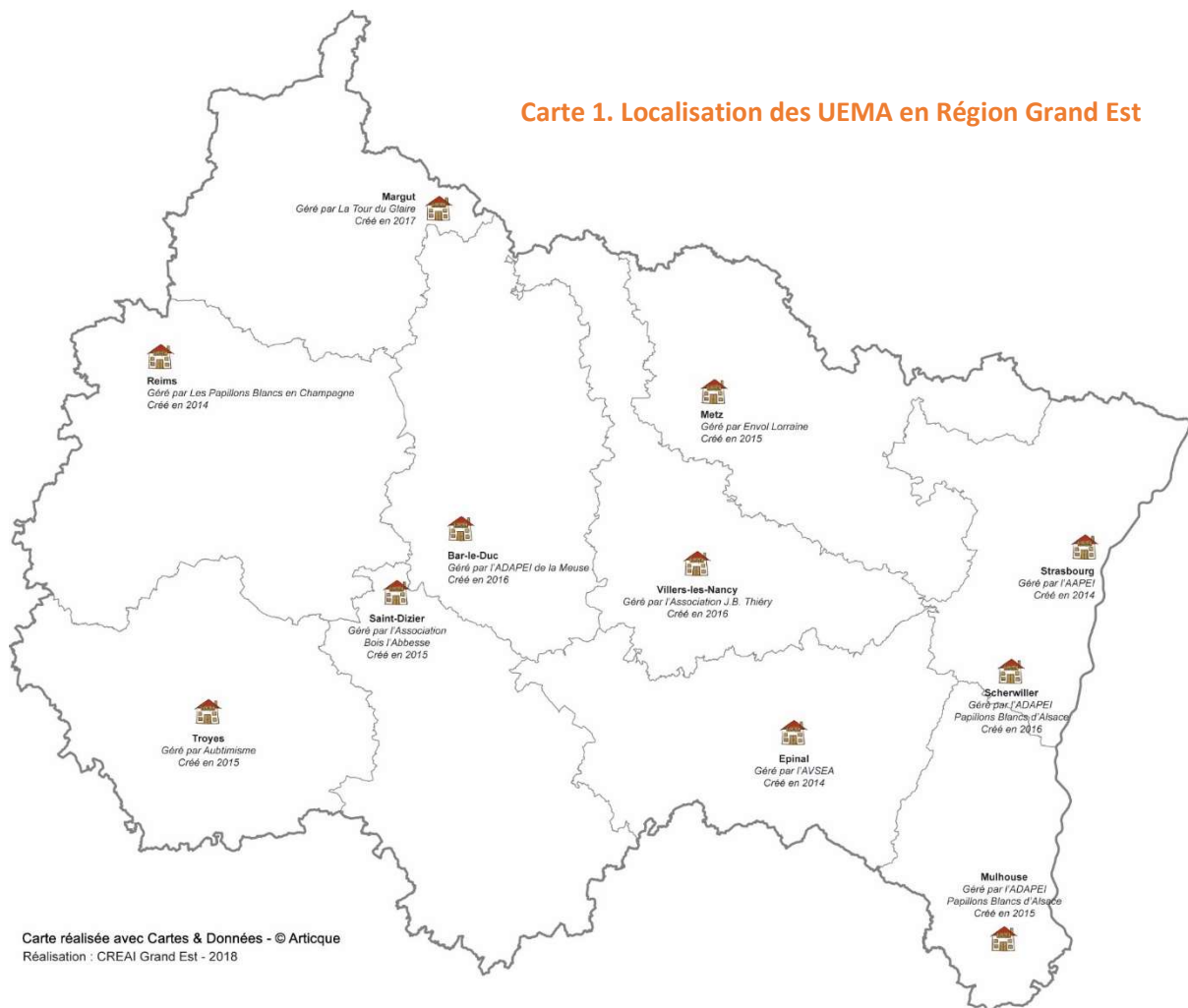
Les professionnels interrogés affirment que la plupart des enfants connaissent des difficultés similaires, notamment des troubles de l'attention, du langage et du comportement.

La localisation des UEMA en Grand Est a été réfléchi au regard des éléments définis dans le cahier des charges.

Tableau 2. Localisation

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Lieu d'implantation	La recherche de locaux disponibles et adaptés a été engagée en concertation entre les signataires de la convention constitutive. La seule organisation qui posait problème a fait l'objet d'une mesure corrective qui sera mise en œuvre en 2019.	En bonne partie	Carte 1
Locaux	- L'ensemble des UEMA définissent des espaces spécifiques en fonction des activités. 6 UEMA sur 11 disposent de deux salles. - Les espaces communs de l'école sont à disposition de l'UEMA.	Total Total	Page 15

Carte 1. Localisation des UEMA en Région Grand Est



Il en est de même concernant la composition et l'organisation des équipes.

Tableau 3. Equipe intervenant dans l'UEMA

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Composition	Une équipe pluridisciplinaire intègre des professionnels éducatifs et de soins, elle est complétée par des professionnels libéraux si nécessaire.	Total	Tableau 3
Coordinations des interventions	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignante coordonne les interventions dans l'ensemble des UEMA, hormis dans la Marne. - Des temps spécifiques sont dédiés à cette coordination. - Le directeur ou le chef de service peut assister à ces temps d'échanges. - Le directeur d'école est parfois associé. 	En bonne partie	Page 52
		Total	Page 52
		Total	Tableau 24
		Partiel	Page 57
Supervision	Elle est mise en œuvre dans toutes les UEMA, afin de revenir sur les techniques d'intervention et les axes ciblés dans le projet individualisé d'accompagnement.	Total	Page 16

Le suivi individuel des enfants est diversifié mais il répond effectivement aux objectifs premiers de ce dispositif.

Tableau 4. Suivi individuel de l'enfant

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Projet individualisé d'accompagnement (PIA)	- Le PIA est mis en œuvre pour chaque enfant. - L'évolution de ses objectifs est travaillée régulièrement : hebdomadairement, mensuellement ou à chaque vacances scolaires.	Total En bonne partie	Page 43 Tableau 22
Coordination de parcours	- Le PPS est mis en œuvre dans quatre départements uniquement. - Un GEVA-Sco est mis en œuvre pour chaque enfant dans l'ensemble des départements.	Partiel Total	Page 23
Carnet de suivi des apprentissages	Un carnet de suivi des apprentissages est mis en œuvre dans l'ensemble des UEMA. Il peut aussi s'appeler cahier de réussite, cahier de compétences, curriculum.	Total	Tableau 21
Phase d'observation	- Dans l'ensemble des UEMA, une phase d'observation est engagée dès la rentrée scolaire. - L'ensemble des professionnels des unités réalisent des évaluations des enfants, avec des outils divers.	Total Total	Page 34
Stratégies et outils pour les activités et interventions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques	- Le classeur de communication ou Picture Exchange Communication System (PECS) est un outil quotidien dans les UEMA.	En bonne partie	Tableau 17
	- Des ateliers sont destinés à travailler le langage.	Total	Page 35
	- Des ateliers sont destinés à développer les capacités cognitives des enfants.	Total	Tableau 19
	- Des temps sont dédiés au développement des capacités sensorielles et motrices.	Total	Tableau 20
	- La communication est travaillée selon différentes modalités : images, pictogrammes, face-à-face, gestes, rituels.	Total	Tableau 17
	- Des temps d'inclusion sont mis en œuvre dans l'ensemble des UEMA du Grand Est et favorisent les interactions sociales.	Total	Tableau 18
	- Le psychologue supervise l'accompagnement visant à permettre à l'enfant de maîtriser ses émotions et son comportement.	Total	Page 40
- Les activités quotidiennes servent d'appui au développement de l'autonomie : habillage, déshabillage, propreté, repas.	Total	Page 41	
Suivi médical	La coordination de la santé apparaît peu dans les UEMA. Un suivi médical est présent lorsque l'UEMA dispose de l'intervention d'une pédopsychiatre auquel cas ce médecin est directement en contact avec la famille.	Partiel	Page 57

Les parents sont également accompagnés au profit de leur enfant.

Tableau 5. Rôle et place des parents

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Echanges informels	Les échanges informels dépendent de l'organisation des transports. Ils ont lieu systématiquement à la demande des parents mais des espaces les favorisant ne sont proposées dans toutes les UEMA.	En bonne partie	Page 47
Outils d'information	- Un carnet de liaison est installé dans une partie des UEMA. - Des vidéos ou des messages peuvent être transmis aux familles.	En bonne partie Partiel	Page 48
Temps d'accueil collectifs	- Des temps d'informations sont proposés au sein de l'école. - Des temps conviviaux sont organisés. - Des formations sont proposées aux parents.	En bonne partie Partiel Partiel	Page 49
Guidance parentale	Un temps régulier est destiné à la guidance parentale dans une partie des UEMA seulement.	Partiel	Tableau 23

Les souhaits des parents ont notamment pu être recensés grâce à la diffusion de questionnaires.

Parmi les 35 parents répondants, 26 souhaitent une orientation en milieu ordinaire pour leur enfant.

Au sein de l'échantillon 27 parents (67,5 %) affirment que leur enfant a fait des progrès concernant le langage, 5 (14,5 %) estiment qu'il n'y a pas d'évolution et 2 (5 %) que leur enfant a régressé. Concernant la motricité, 31 (77,5 %) parents estiment que leur enfant a progressé et 3 parents qu'il n'y a pas d'évolution. 33 parents affirment que le répertoire d'intérêts et d'activités de leur enfant a progressé et 1 parent ne voit pas d'évolution. La relation à l'autre et à son environnement a évolué chez leur enfant pour 32 (80%) parents, 2 parents ne voient pas d'évolution. Ainsi ces parents objectivent la satisfaction globale des parents vis-à-vis des UEMA.

L'accompagnement des enfants est également amélioré grâce aux partenariats engagés.

Tableau 6. Les partenariats et leurs supports

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Partenariat	- Des échanges formels et réguliers sont réalisés avec les membres de la convention constitutive, dans une part des territoires.	Partiel	Page 56
	- L'ensemble des enseignantes est associé aux réunions de l'école.	Total	
	- Certains professionnels participent au réseau national : rencontres, blog.	Partiel	

Les transports restent un sujet complexe dans la mise en œuvre des missions. Ils déterminent par ailleurs la transmission des informations entre l'UEMA et la famille.

Tableau 7. Transports

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Organisation des transports	Une part des UEMA laisse le soin aux parents d'emmener leur enfant à l'école. Pour d'autres, l'équipe éducative assure les transports ou des taxis sont mobilisés.	Partiel	Page 59

Actuellement, les activités lors des temps périscolaires sont peu développées dans les UEMA du Grand Est.

Tableau 8. Temps périscolaires

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Restauration	A une exception, l'ensemble des UEMA propose un accompagnement sur le temps médian. La plupart des UEMA intègre les enfants à la salle commune de restauration, un espace spécifique leur étant réservé. Seule une UEMA inclut les enfants à la table des autres enfants de l'école.	En bonne partie	Page 58
Accompagnement avant et après les heures de classe	Inexistant. L'activité périscolaire se limite aux temps médians et de sorties scolaires.	A faire	Page 58
Accompagnement pendant les vacances scolaires	Seule l'UEMA de Strasbourg a proposé un accueil. Il a été arrêté pour être retravaillé prochainement.	A faire	Page 58

Enfin, la préparation à la sortie des enfants est travaillée en partenariat, dans l'intérêt de l'enfant.

Tableau 9. Préparation à la sortie

Mission	Description	Niveau de mise en œuvre	Référence
Evaluations et bilans de sortie	- Des évaluations sont réalisées régulièrement pour chaque enfant au cours de l'accompagnement. - Les outils d'évaluation utilisés à l'entrée ne sont pas systématiquement remobilisés à la sortie. Les bilans de sortie ne sont pas systématiques dans les UEMA.	Partiel	Page 61
Préparation à la sortie de l'UEMA	- Les équipes des UEMA débudent la réflexion sur les possibilités d'orientation de l'enfant lors de l'année qui précède la dernière en UEMA.	Total	Page 62
	- Dans chaque UEMA du Grand Est, l'ESS de la dernière année d'accueil, si elle est unique, est avancée dans l'année par rapport au calendrier des années précédentes.	Total	Tableau 26
	- Certaines UEMA dédoublent l'ESS de dernière année. - Une prise de contact avec le futur lieu d'accueil a lieu dans chaque UEMA.	Partiel Total	Tableau 26 Page 64
	- Des visites sont réalisées dans une part des UEMA. - Une aide est parfois proposée aux familles pour constituer le dossier MDPH et/ou inscrire l'enfant dans la nouvelle école.	Total En bonne partie	Page 64 Page 64
Service de suite	- L'ensemble des équipes ont répondu à des sollicitations du nouveau lieu d'accueil qui visaient à mieux comprendre le comportement de l'enfant (avant ou en cours d'accueil)	Total	Page 66
	- Un représentant de l'UEMA est invité à l'ESS qui suit l'année de sortie de l'enfant.	Partiel	

II. Les bonnes pratiques repérées dans les UEMA du Grand Est

- Disposer d'espaces distincts en fonction des activités : espace de motricité, espace bibliothèque, espace sieste, espace jeux d'eau...
- Proposer un encadrement spécifique pour les enseignants : enseignant référent spécialisé, conseiller pédagogique spécialisé.
- S'appuyer sur des équipes pluridisciplinaires spécifiques mettre en œuvre les évaluations.
- Construire un document croisé reprenant les éléments du PPS, du PIA et du carnet de suivi des apprentissages.

- S'appuyer sur un outil transversal d'évaluation.
- Proposer un accueil progressif au sein de la classe.
- Réaliser des vidéos à destination des parents.
- Diversifier les modalités d'inclusion : individuelle, inversée, projets communs, sorties scolaires...
- Mettre en œuvre un cahier de réussite / cahier des apprentissages / cahier des apprentissages /curriculum.
- Réévaluer régulièrement les objectifs : hebdomadairement, mensuellement ou périodiquement (vacances scolaires).
- Adapter hebdomadairement les objectifs opérationnels.
- Inciter une rencontre hebdomadaire avec les parents.
- Proposer aux familles une rencontre régulière avec un soignant (médical ou paramédical).
- Proposer aux familles d'assister à un temps scolaire en tant qu'observateur.
- Systématiser la création d'un carnet de liaison pour chaque enfant accueilli.
- Proposer de transmettre des vidéos ou des messages aux parents.
- Mettre en place des actions régulières au cours de l'année, favorisant la formation des parents.
- Organiser des temps d'informations collectifs à destination des parents.
- S'appuyer sur les dispositifs de droit commun tel que le conseil d'école pour permettre aux parents de s'investir dans la scolarité de leur enfant.
- Proposer de la formation aux familles.
- Proposer des interventions à domicile et lors d'activités en extérieur.
- Permettre des interventions hors temps scolaires, notamment en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires.
- Elargir la guidance parentale à la guidance familiale pour prendre en compte la fratrie.
- Formaliser les partenariats avec les membres de la convention constitutive.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'autisme auprès des partenaires.
- Participer à des travaux d'études ou de recherches.
- Participer à des communications d'échange et de réflexion partagées sur les pratiques des UEMA.
- Systématiser la possibilité d'accueil sur le temps de repas médian.
- Développer des partenariats avec le droit commun pour l'inclusion des enfants de l'UEMA lors des temps périscolaires, pour répondre à d'éventuels besoins.
- Mise en œuvre d'un bilan systématique à la sortie reprenant les mêmes outils que lors du diagnostic d'entrée.

- Proposer des sensibilisations à l'autisme aux professionnels de milieu ordinaire.
- Favoriser les temps d'inclusions dès la fin de scolarité en UEMA.
- Inviter les partenaires intervenant auprès de l'enfant à l'ESS de dernière année, notamment le futur enseignant le cas échéant.
- Proposer systématiquement des transmissions d'outils et de pratiques sur le nouveau lieu d'accueil de l'enfant (milieu spécialisé ou ordinaire).
- Poursuivre l'accompagnement à moyen terme, à travers un dispositif dédié ou des échanges réguliers.
- Créer un réseau départemental et des rencontres régionales pour favoriser l'échange de pratiques.
- Participer aux journées d'échanges nationales.
- Communiquer auprès des partenaires sur le fonctionnement et les profils des enfants accueillis en UEMA.
- Préparer l'implantation de l'UEMA avec les enseignants de l'école d'implantation.

III. Le bilan est positif mais des points d'amélioration sont repérés

Les points positifs

- Evolution positive des enfants.
- Sensibilisation des autres enseignants sont sensibilisés.
- Acculturation entre le milieu du scolaire et le milieu du médico-social.
- Pluridisciplinarité des acteurs.
- Ratio d'encadrement dédié.

Difficultés repérées

- Accompagnement des enfants ne correspondant pas aux profils décrits dans le cahier des charges.
- Difficultés d'implantation lorsque l'environnement n'est pas disposé à l'accueil de l'UEMA.
- Manque de places.
- Augmentation des demandes.
- Cohorte : deux années blanches.

- Accès : zones sans implantation d'UEMA.
- Absences d'implication de certaines familles.
- Lien entre éducation nationale et médico-social. Il a été exprimé comme compliqué du point de vue des ressources humaines par une directrice d'UEMA, qui se questionne sur les différences de statut de l'enseignante et de l'équipe médico-sociale et notamment sur le nombre de jours travaillés.

Au final, le dispositif singulier et innovant que sont les UEMA est perçu comme bénéfique pour les enfants qui y sont accueillis par l'ensemble des individus qui y participent. Les unités maternelles du Grand Est mettent en œuvre un accompagnement conforme aux clauses du cahier des charges. Ancrées dans un tissu partenarial actif, elles proposent certaines modalités d'actions ou d'organisation spécifiques, qui repose sur les ressources activables sur leur territoire. Les UEMA ont permis à plus de la moitié des enfants sortis de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire, les autres ayant trouvé une réponse dans le secteur médico-social. Elles semblent aussi répondre à l'objectif de prévention des ruptures de parcours.

Néanmoins, la faible capacité d'accueil de ce dispositif interroge les acteurs concernés. Si la taille des groupes est apprécié et permet le suivi des enfants, les personnes interrogées observent en effet un manque de places au regard du nombre d'enfants qui pourraient en bénéficier. Plus encore, et malgré les résultats observés, le devenir des enfants après leur sortie de l'UEMA ne manque pas d'inquiéter les familles comme les professionnels. Dans un contexte marqué par une offre inférieure à la demande (ce constat concernant tant les UEMA que les AESH en milieu scolaire ou les ESMS), la plus-value certaine apportée par les UEMA ne doit ainsi pas tendre à masquer les besoins non couverts des jeunes avec autisme, pendant ou après leur scolarité en maternelle.